

# ERA-MIN3

## Objectifs

Le programme ERA-MIN3 vise à promouvoir des solutions innovantes pour favoriser le développement industriel européen dans le domaine des matières premières non énergétiques et non agricoles, notamment celles à caractère stratégique (en particulier métallique, construction et minéraux industriels).

26 organisations européennes et non européennes de financement de la recherche sont associées à cette initiative.

Il s'agit de promouvoir l'économie circulaire en finançant la recherche et l'innovation à chacun des stades de la chaîne de valeur (exploration, conception, valorisation, usage et recyclage).

Les 5 thématiques couvertes par cet appel seront les suivantes :

1. **Supply of raw materials from exploration and mining**
2. **Circular Design**
3. **Processing, Production and Remanufacturing**
4. **Recycling and Re-use of End-of-Life Products**
5. **Cross-cutting topics:**
  - New business models;
  - Improvement of methods or data for environmental impact assessment;
  - Social acceptance and trust/public perception of raw materials;
  - Environmental, social, and health safety issue

## Conditions d'éligibilité

Les projets sont d'une durée de 12 mois minimum et de 36 mois maximum.

Le consortium doit se composer d'au moins 3 partenaires (demandant un financement) issus de 2 pays / régions différent/e/s partenaires de l'appel dont au moins issus d'un Etat-membre ou d'un Etat associé.

Le consortium peut comprendre autant de partenaires que nécessaire.

Les organisations de pays / régions qui ne participent pas à l'appel peuvent être partenaires du consortium à condition qu'elles fournissent des preuves de la disponibilité de fonds en suffisance pour couvrir leurs activités au sein du consortium.

Le projet doit aborder les TRL (Technology Readiness Level) appropriés pour la thématique sélectionnée.

## Budget

500.000€ disponibles pour les partenaires financés par le SPW EER

Le consortium wallon doit comprendre au moins un partenaire industriel (petite, moyenne ou grande entreprise) qui doit bénéficier au minimum de 40% du budget wallon total.

## Bailleur de fonds

- **DGO6**

## Critères de sélection

L'évaluation des propositions de projets se fera sur les critères suivants :

- L'intérêt économique du projet pour la Wallonie
- L'originalité et la pertinence des objectifs de recherche
- La pertinence de l'approche et de la méthodologie
- La solidité du plan de travail dans les délais impartis
- L'originalité et la stabilité du consortium

Durée : Ouverture: 15 janvier 2021 Pré-proposition: 1 avril 2021 Résultats des évaluations des pré-propositions : 8 juin Proposition complète : 15 septembre 2021 Résultats des évaluations: 13 décembre 2021 Démarrage des projets : au plus tard le 1 mai 2022.

Porteur(s) : **ASBL** **Centre de Recherche**  
**Entreprise** **Haute Ecole**

## Mots-clés

**Economie circulaire** **Technique**